

L'an deux mil seize, le treize décembre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue, Maire.

Étaient présents : MM. PASSELAIGUE, MOSER, GARNIER Mmes LALOS, REDUREAU, Adjoints, Mmes HUART, DUBRETON, GONCALVES, BONRAISIN, BEYER - MM. LEMOINE, RABANT, TRONCHET, HAMELIN.

Absents excusés : Mmes HAAS, LEGENVRE – MM. COUSIN, TOTAIN, VAGNER.

Procuration : M. COUSIN à M. PASSELAIGUE

Secrétaire : M. GARNIER

Convocation et affichage : 06/12/2016 **Conseillers en exercice** : 19 **Présents** : 14 **Votants** : 15

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2016/053 - Représentation à la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25/11/2016 portant création, à compter du 1^{er} janvier 2017, de la communauté de communes « Maine Cœur de Sarthe », issue de la fusion de la communauté de communes des Portes du Maine et de la communauté de communes des Rives de Sarthe,

Vu l'article L. 5211-6-2 du code général des collectivités territoriales,

A compter du 1^{er} janvier 2017, la commune disposera de 4 sièges de conseiller communautaire à la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, soit 2 sièges en moins.

Lorsque les sièges attribués à la commune sont en nombre inférieur, les nouveaux conseillers communautaires sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les listes des candidats doivent être établies uniquement parmi les 6 conseillers communautaires sortants. Il n'y a pas d'obligation de parité dans la présentation des listes et celles-ci peuvent être incomplètes.

Ancienne représentation de la commune : 6 conseillers communautaires : Max PASSELAIGUE - Patricia LALOS - Jean Claude MOSER – Maryse REDUREAU - Philippe COUSIN – Valérie HUART

Nouvelle représentation de la commune : 4 conseillers communautaires.

1 seule liste présentée :

Max PASSELAIGUE

Patricia LALOS

Jean Claude MOSER

Philippe COUSIN

A l'issue du vote : 15 suffrages exprimés

Liste 1 : 15 suffrages obtenus

La liste proposée est élue à l'unanimité. Les conseillers communautaires sont :

Max PASSELAIGUE - Patricia LALOS - Jean Claude MOSER - Philippe COUSIN

2016/054 - Personnel : régime indemnitaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'attribuer à 14 agents (écoles, service technique et mairie), titulaires et non titulaires, 350 € brut pour un temps complet, soit une enveloppe de 3 690 € environ.

Ce régime indemnitaire sera versé avec le salaire de décembre 2016 sous forme d'Indemnité d'administration et de Technicité, en une seule mensualité.

	Indemnité	Mnt de référence	Coefficient alloué	Montant temps complet
Adjoint technique 2 ^e classe	IAT	449.30	0.779	350 €
Adjoint technique ppal 2 ^e classe	IAT	469.66	0.745	350 €
Adjoint administratif pal 2 ^{ème} classe	IAT	469.66	0.745	350 €
ATSEM 1 ^e classe	IAT	464.29	0,754	350 €
ATSEM Ppal 2 ^e classe	IAT	469.66	0.745	350 €

2016/055 - Budget 2016 : décision modificative n° 2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise les virements proposés comme suit :

INVESTISSEMENT		
Dépenses		
2051	Logiciels (antivirus, certificats)	1 000
21312	Travaux école (porte maternelle tisanerie)	5 400
2182	achat camion - réhausse	710
0.20	Dépenses imprévues	-7 110
<u>Total</u>		<u>0</u>

➤ Décisions du Maire, prises depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de ses délégations

2016/026	21/11/2016	Déclaration d'intention de ne pas aliéner - Vente DEJUST 24 rue du Petit Vignard
2016/027	09/12/2016	Convention Caniroute 2017 - 2 986.50 €

Comptes rendus des commissions et de la CDC

➤ Commission sociale, scolaire

Repas de Noël le Jeudi 15 et gouter vendredi 16/12.

➤ Commission finances, communication :

Bulletin municipal en cours d'impression – recettes publicitaires couvrent le coût.

Travaux presbytère terminés le 14/12 : beau travail de l'association ESTIM

Site internet relooké, en ligne début janvier

Illuminations : nouveau motif dans le sapin de la salle de loisirs

➤ Commission animation

CME : décoration de la commune et jury des maisons illuminées jeudi 15/12

Le maire remercie les associations qui ont participé au Téléthon organisé par Coulainnes qui a récolté plus de 8000€.

➤ Communauté de communes

Dates à retenir : Election du Président de la nouvelle CDC le 16 janvier et conseil communautaire le 23 janvier pour désigner les commissions

Conseils municipaux 2017 – ATTENTION DATES MODIFIEES - Mardis :

10 janvier 2017-28 février-28 mars-09 mai-27 juin-12 septembre-17 octobre-21 novembre-12 décembre

	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	Absent excusé Procuration à Max Passelaigue
Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	
Bernard TRONCHET	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	
Michèle BONRAISIN	
Nathalie GONÇALVES	
Claudine BEYER	
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	Absente excusée
Caroline LEGENVRE	Absente excusée
Xavier VAGNER	Absent excusé